

## Circulaire d'information

**INFCIRC/1261**

29 novembre 2024

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

# Déclaration commune de plusieurs États Membres au titre du point 5 f) de l'ordre du jour intitulé « Accord de garanties TNP avec la République islamique d'Iran »

1. Le 21 novembre 2024, lors de la 1 746<sup>e</sup> réunion du Conseil des gouverneurs, la Représentante résidente de la République bolivarienne du Venezuela a demandé, au nom de plusieurs États Membres, que la Déclaration commune ci-jointe soit publiée en tant que circulaire d'information (INFCIRC).
2. Conformément à la demande formulée, la déclaration est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



**Déclaration commune de**  
**la République du Bélarus, la République populaire de Chine, la**  
**République de Cuba, la République islamique d’Iran, la République du**  
**Nicaragua, la Fédération de Russie, la République arabe syrienne, la**  
**République du Zimbabwe et la République bolivarienne du Venezuela**  
**concernant le point 5 f) intitulé « Accord de garanties TNP avec la**  
**République islamique d’Iran » inscrit à l’ordre du jour de la réunion du**  
**Conseil des gouverneurs de l’AIEA**  
(Vienne, le 21 novembre 2024)

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi de présenter la Déclaration commune ci-après au nom de la République du Bélarus, de la République populaire de Chine, de la République de Cuba, de la République islamique d’Iran, de la République du Nicaragua, de la Fédération de Russie, de la République arabe syrienne, de la République du Zimbabwe et de la République bolivarienne du Venezuela.

Nous rappelons l’engagement de longue date de l’Iran en faveur de la non-prolifération nucléaire en tant qu’État partie au TNP. Nous nous félicitons de la poursuite du dialogue entre la République islamique d’Iran et l’AIEA sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre de l’accord de garanties TNP en Iran, notamment les questions en suspens.

Dans ce contexte, nous nous félicitons vivement de la visite à Téhéran du Directeur général, M. Grossi, les 14 et 15 novembre à la suite de l’invitation adressée par l’Iran. Cette visite a été l’occasion pour le Directeur général de nouer des contacts avec les membres du nouveau Gouvernement iranien, notamment le Président de la République islamique, M. Pezeshkian, et de visiter quelques-unes des installations nucléaires. Les deux parties ont pris la décision importante de maintenir la communication et de poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration commune du 4 mars 2023. Nous sommes convaincus que cette visite permettra de renforcer le dialogue et d’améliorer la compréhension et la coopération afin de résoudre les deux questions en suspens. Nous saluons la bonne foi dont a fait montre l’Iran en décidant de délivrer une accréditation à 14 inspecteurs supplémentaires de l’AIEA et d’envisager favorablement la désignation de nouveaux inspecteurs dans le plein respect de l’article 9 de l’AGG, tout en gardant à l’esprit le pouvoir discrétionnaire des États Membres, ainsi que de permettre au Directeur général de se rendre aux installations de Fordou et de Natanz et dans d’autres installations liées à l’enrichissement. Ces mesures ont été prises de bonne foi et à titre volontaire pour permettre à l’Agence de mener à bien ses activités au titre de l’AGG et d’autres instruments.

Nous prenons acte de la poursuite de la coopération et des échanges entre l’Iran et le Secrétariat de l’AIEA, notamment des discussions de fond tenues lors des réunions de haut niveau organisées

à Téhéran les 14 et 15 novembre 2024 sur les questions relevant de la Déclaration commune du 4 mars 2023, en particulier en ce qui concerne la question liée à l'écart dans le bilan matières et les éléments de solution possibles concernant la question de Varamin.

La résolution 2231 et son préambule soulignent explicitement l'importance des efforts politiques et diplomatiques déployés pour trouver une solution négociée garantissant que le programme nucléaire iranien reste mené exclusivement à des fins pacifiques. Il est malheureusement regrettable que des États Membres n'aient pas respecté leurs engagements à l'égard de cette solution.

L'exemple du PAGC, convenu en 2015 et approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2231, montre clairement que seuls le dialogue, des échanges diplomatiques constructifs et une volonté politique peuvent donner des résultats bénéfiques pour toutes les parties. Au contraire, depuis le retrait illégal et unilatéral des États-Unis d'Amérique de l'accord en 2018, le rétablissement de l'imposition de sanctions illégales et l'application d'une politique de pression maximale contre l'Iran, nous n'avons pu assister qu'à un envenimement de la situation par les États-Unis et le groupe E3/UE. Si le PAGC était pleinement appliqué aujourd'hui, il aurait permis de trouver un terrain d'entente mutuellement acceptable pour ce qui est des questions actuelles concernant le programme nucléaire pacifique de l'Iran. Le Secrétariat de l'AIEA, quant à lui, aurait disposé de moyens de vérification et de contrôle plus étendus.

Malgré ses promesses, le Gouvernement actuel des États-Unis n'est pas parvenu à faire revenir ce pays dans le PAGC. En outre, il a poursuivi la politique de pression maximale appliquée par le gouvernement précédent et n'a pas déployé les efforts nécessaires pour résoudre la situation désastreuse créée par les États-Unis eux-mêmes. Il incombe au nouveau Gouvernement des États-Unis de rectifier l'erreur faite en 2018 et de faire en sorte que les États-Unis respectent leurs obligations au titre de la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, sans aucune condition préalable.

Nous sommes absolument convaincus que la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU reste valable et qu'elle doit être appliquée par tous les États. Notre soutien au PAGC n'a pas changé. Nous demandons instamment à tous les pays d'appliquer pleinement toutes les dispositions de la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, y compris les différents délais fixés dans ce texte. Nous soulignons qu'une fois respectés les délais envisagés dans le PAGC et dans la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, le programme nucléaire iranien sera traité comme celui de tout autre État non doté d'armes nucléaires partie au TNP.

Nous souhaitons insister sur le fait que la priorité actuelle du Conseil est d'encourager et de soutenir fermement l'engagement pris par l'Agence et par l'Iran dans le cadre d'un dialogue et d'une coopération constructifs. Il a été prouvé à maintes reprises que les confrontations et les pressions ne favorisaient pas la résolution de différends.

Nous regrettons profondément qu'un groupe d'auteurs ait décidé de présenter un nouveau projet de résolution lors de la présente réunion du Conseil des gouverneurs. L'approche non constructive et conflictuelle de nouveau choisie par les auteurs de ce document témoigne une fois de plus de leur volonté d'utiliser à mauvais escient le processus décisionnel de l'AIEA, ce qui démontre qu'il suffit de disposer d'une majorité simple pour imposer quelque mesure discriminatoire que ce soit contre n'importe quel État Membre. Nous condamnons fermement cette attitude et estimons que s'il était adopté, le projet de résolution reviendrait à commettre une nouvelle erreur et un mauvais calcul, ce qui conduirait inévitablement à une confrontation. Le projet de résolution porte atteinte à la coopération bilatérale qui est actuellement menée de manière constructive entre Téhéran et l'Agence, ainsi qu'aux efforts du Directeur général.

Il est fort regrettable que le projet de résolution ait été examiné par des pays affirmant respecter le professionnalisme de l'Agence alors que le Directeur général était à Téhéran et que le rapport n'avait pas encore été diffusé. Cette attitude indique clairement qu'ils ne se soucient guère de l'évolution de la situation concernant la coopération entre l'Iran et l'Agence, mais qu'en revanche les considérations politiques à courte vue l'emportent sur la sagesse.

L'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni se sont déjà comportés de façon irresponsable en renonçant à unir leurs efforts pour rétablir le PAGC et en quittant les négociations de Vienne en 2022. Nous demandons instamment aux auteurs concernés de renoncer à leurs manœuvres politiques et d'examiner attentivement l'avenir de la question du nucléaire iranien de manière rationnelle et responsable.

Pour résoudre la question du nucléaire iranien, il faut donner au Secrétariat comme à l'Iran le temps et l'espace dont ils ont besoin pour continuer leurs efforts constructifs, de façon à favoriser une atmosphère positive propice au dialogue politique et à une coopération sur le fond.

Nous appelons tous les États Membres de l'AIEA à jouer un rôle constructif et à résister à toute tentative de politisation des questions de garanties. Nous devrions prôner la coopération plutôt que la confrontation. À cet égard, nous demandons à tous les États Membres responsables de ne pas soutenir cette résolution.

Nous vous saurions gré de bien vouloir publier la présente Déclaration en tant que circulaire d'information (INFCIRC).

**Monsieur le Président, je vous remercie.**